



MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Provins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 09 avril 2021

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 16
VOTANTS : 23

Le vendredi 16 avril 2021, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoints au Maire

Mme BLOND Anne-Marie, M. NASSAU Frédéric, Mme PELLERAY Sylvie, Mme MISZCZAK Brigitte, Mme MICHARD Céline, Mme DUTARTRE Sonia, Mme MICHALOWSKI Sylvie, M. BOULANGER Yvan, M. NYSSSEN Alrick, M. PEROCHEAU Sébastien, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

M. DELAVAUZ Jean-Claude pouvoir à M. PEROCHEAU Sébastien
M. BLANCHARD Maurice pouvoir à Mme PIOT Valérie
Mmes BIRON Nolwenn et AREVALO Valérie pouvoir à M. DE MATOS Gilbert
M. PAILLER Hervé pouvoir à M. BOULANGER Yvan
Mme FOULON Patricia pouvoir à Mme DUTARTRE Sonia
M. GRANDMAIRE Serge pouvoir à Mme MICHARD Céline

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

Mme MISZCZAK Brigitte a été élue secrétaire de séance.

N° 1504 : AUTORISATION DE LANCER UNE PROCEDURE ADAPTEE POUR LE CHOIX DE LA MAITRISE D'ŒUVRE - CREATION D'UN EQUIPEMENT PUBLIC INTEGRANT LA MAIRIE ET LA MAISON MEDICALE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en son article L2121-29

Vu le Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Vu le planning de la procédure adaptée,

Vu la note de synthèse,

Considérant le projet à élaborer visant à la création d'une mairie en lien avec la maison médicale.

Considérant que ce projet sera de nature à améliorer les conditions d'accueil du public, notamment des personnes à mobilité réduite.

Considérant la nécessité de recourir à un maître d'œuvre pour mener à bien cette opération.

Monsieur le Maire, après lecture de son exposé, demande à l'assemblée de l'autoriser à :

- Prendre acte du projet visant à la création d'une mairie en lien avec la maison médicale
- Valider le recours à la procédure adaptée, conforme au Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018.
- Valider le Règlement de consultation. (RC)
- Valider l'avis d'appel à la concurrence à faire paraître dans les journaux d'annonces légales (JAL)
- lancer la procédure adaptée visant au choix du maître d'œuvre sur la base du planning prévisionnel.
- signer toutes les documents et actes menant au choix du maître d'œuvre.

Les crédits inhérents à cette procédure seront inscrits au budget primitif au compte 2031

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A 22 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. DELAVAUX Jean-Claude)

PREND acte du projet visant à la création d'une mairie en lien avec la maison médicale

VALIDE le recours à la procédure adaptée, conforme au Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018.

VALIDE le Règlement de consultation. (RC)

VALIDE l'avis d'appel à la concurrence à faire paraître dans les journaux
(JAL)

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 
ID : 077-217703933-20210416-1504-DE

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- LANCER la procédure adaptée visant au choix du maître d'œuvre
- SIGNER tous les documents et actes menant au choix du maître d'œuvre

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture,

Le

Publié le,

Le Maire,

